



Denonciation calomnieuse par un voisin

Par **soso62**, le **21/02/2015** à **16:55**

bonjour, rnvoila j'ai depose plainte contre mon voisin car il a jete des cailloux par dessus sa palissade et ils sont retombes sur ma fille et sur la fille d'amis qui etaient presents ce jour làrnmes amis ont ete auditionné ainsi que moi meme ma fille avait une attestation du medecin sans ITTrnmon voisin a reconnu avoir rendu les cailloux car d'apres lui ils nous appartenaient suite a des travaux effectués il y a 3 ans rnde se fait il a depose plainte pour denonciatiobn calomnieuse rnje ne vois pas pourquoi alors qu'il reconnait avoir rendu comme il dit les cailloux il a fait un courrier qui dit (je vous ai rendu vos cailloux)rnrest ce normal ???rnalors que les amis ont fait des attestations sur l'honneur et ont ete auditionné par la police rnamicalement de votre reponse

Par **aguesseau**, le **21/02/2015** à **17:23**

bjr, rnnon ne rend pas des cailloux en les balançant par dessus la palissade ce qui suffit à caractériser l'infraction pénale.rnje ne vois pas ou se situe la dénonciation calomnieuse.rnje ne pense pas que sa plainte aille plus loin que la corbeille à papiers.rnrndéfinition de la dénonciation calomnieuse selon le code pénal:rn"La dénonciation, effectuée par tout moyen et dirigée contre une personne déterminée, d'un fait qui est de nature à entraîner des sanctions judiciaires, administratives ou disciplinaires et que l'on sait totalement ou partiellement inexact, lorsqu'elle est adressée soit à un officier de justice ou de police administrative ou judiciaire, soit à une autorité ayant le pouvoir d'y donner suite ou de saisir l'autorité compétente, soit aux supérieurs hiérarchiques ou à l'employeur de la personne dénoncée, est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.rnrnLa fausseté du fait dénoncé résulte nécessairement de la décision, devenue définitive, d'acquittement, de relaxe ou de non-lieu, déclarant que le fait n'a pas été commis ou que celui-

ci n'est pas imputable à la personne dénoncée.rnrnEn tout autre cas, le tribunal saisi des poursuites contre le dénonciateur apprécie la pertinence des accusations portées par celui-ci.".rnrncdt